



## Termes De Référence

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE  
Individual Contract

Date : Février 2022

<u>Projet</u> : Programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local – CapDeL - Démocratie participative & Développement local	
<b>I. INFORMATIONS GENERALES</b>	
<b>Intitulé de la mission :</b>	❖ Réalisation du rapport final du programme CapDeL
<b>Durée du contrat :</b>	<b>8 à 9 mois</b> (selon le mois début du contrat) <b>au cours de l'année 2022</b>
<b>Durée de la mission :</b>	Entre 70 à 80 Expert/jours
<b>Lieux de la mission :</b>	Alger
<b>Date prévue de début</b>	Mars 2022
<b>Référence du dossier</b>	
<b>Supervision</b>	Team leader Gouvernance avec le Directeur National du Programme

### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le « Programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local – CapDeL \_ « Démocratie participative et développement local » est un programme de coopération du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales, mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD Algérie) avec l'appui de l'Union européenne (UE).

Le CapDeL a pour **objectif le renforcement des capacités des acteurs du développement local, afin d'asseoir les conditions d'une participation effective des citoyens et de la société civile au développement durable, inclusif et intégré de leur commune, aux côtés des élus et de l'administration locale.**

Le renforcement des capacités des acteurs locaux à travers le Programme CapDeL est intimement lié à son approche du développement local : une approche territoriale, participative (multi-acteurs) et intégrée (multi-secteurs et multi-niveaux de gouvernance) et ce, à travers la mise en place des conditions d'une gouvernance locale concertée et transparente.

Son approche modèle a été testée, durant quatre années (2017-2021), dans des communes pilotes, pour faire

remonter au niveau central les leçons apprises et les bonnes pratiques, et que celle-ci soit dupliquée à l'ensemble des communes du territoire national.

Les huit communes pilotes sont les suivantes : Ghazaouet (W. Tlemcen) – Djanet (W. Illizi) – Timimoun (W. Timimoun) – Babar (W. Khenchela) – Messaad (W. Djelfa) – Djemila (W. Setif) – Ouled Ben Abdelkader (W. Chlef) et El Khroub (W. Constantine).

Le Programme CapDeL s'articule autour de 4 axes stratégiques ou composantes :

- Composante 1. Le renforcement de la planification stratégique communale, notamment en vue de créer des emplois et des revenus durables, améliorer l'accès des citoyens à des services publics de qualité, et améliorer les conditions de vie dans le territoire de la commune ;
- Composante 2. L'implication des acteurs locaux dans le développement local et la gouvernance des affaires communales, en s'appuyant sur la participation citoyenne et la concertation ;
- Composante 3. La modernisation et la simplification des services administratifs au niveau communal à travers la généralisation des technologies de l'information et de la communication ;
- Composante 4. La prévention et la gestion des risques de catastrophes naturelles et anthropiques au niveau communal.

Le programme devait s'achever en 2021, mais il a été prolongé exceptionnellement d'une année ( fin 2022), pour permettre i) de finaliser, notamment certains résultats de la composante 2 ( liés à l'enclenchement d'une dynamique de Développement Economique Local et à la participation d' acteurs associatifs – une trentaine- au développement local et à la gouvernance communale) et ii) d'avancer dans l'atteinte des résultats prévus des composantes 3 et 4 du programme.

Au tout début de l'année 2020 – et suite à une mission d'évaluation de l'UE- le CapDeL a mis à jour son Cadre Logique (CL) et ses indicateurs de « gestion axée sur les résultats » (GAR). Ces mises à jour ainsi que les principes auxquels le programme CapDeL souscrit, (transparence vis-à-vis de toutes les parties prenantes, et capitalisation de l'expérience CapDeL en vue de la dissémination des bonnes pratiques), ont conduit au recrutement d'un consultant chargé du suivi-évaluation. Ce dernier a élaboré un certain nombre de documents de suivi-évaluation ( dont une analyse des indicateurs de performance des composantes 1 et 2 du programme). Pour compléter, ce suivi , un rapport final a été prévu.

C'est pourquoi le programme CapDeL procède au recrutement d'un/e consultant/e , ayant une expérience en S&E et en analyse de projets de développement, pour élaborer ce rapport final.

Fl

## Objet de la consultation

Le PNUD Algérie lance une consultation pour la sélection d'un/e consultant/e qui se chargera:

D'élaborer **le rapport final du programme CapDeL**, pour la période couvrant ses six années de mise en œuvre (2017-2022) sur la base de toute la documentation du Programme - dont rapports annuels d'activité, le rapport d'évaluation (UE -2019) et les rapports de suivi élaborés dans le cadre d'une précédente prestation en S&E - qui sera fournie par l'équipe du Programme;

La présente mission relèvera du programme PNUD, en coordination avec le Directeur National du Programme (DNP). La majorité des tâches étant entreprises en collaboration avec les partenaires de mise en œuvre et le personnel du projet.

Elle travaillera de concert avec le DNP, la Conseillère Technique, le coordonnateur National du programme et le chargé de communication. Toutefois, la mission n'exercera pas de fonction de supervision sur le projet.

## II. TACHES ET RESPONSABILITES

Le rapport final est destiné à toutes les parties prenantes du programme.

### Contenu du rapport final

Le **rapport final** devra fournir un bilan analytique de tous les aspects de la mise en œuvre du Programme sur toute la période couverte, et permettre d'apprécier les résultats obtenus qui contribuent à l'atteinte des objectifs fixés.

Ce qui suppose une analyse détaillée de la mise en œuvre de toutes les activités prévues, réalisées ou non; Cette analyse devra permettre, d'une part, de renseigner le cadre de suivi des indicateurs retenus et d'autre part, d'identifier (et d'expliquer) les facteurs de réussite (ou d'échec) et, de là, les bonnes pratiques et les leçons à retenir de cette mise en œuvre. Il est évident que la conduite de ce rapport se fera en référence au Document de projet initial et à son cadre logique, en tenant compte des réajustements opérés au cours de la mise en œuvre.

Ainsi, le /la consultant/e devra veiller, à ce que le rapport final, contienne, **au minimum**, les éléments suivants:

- a) Un résumé du rapport final;
- b) Un rappel du contexte du programme, de son objectif global et des résultats attendus, y compris les principaux partenaires du programmes et bénéficiaires directs ciblés;
- c) Un rappel de l'historique de gestion de la mise en oeuvre si d'éventuels réajustements du Document de projet ont été opérés ou si des revues annuelles ou à mi-parcours ont été réalisées;
- d) Une description analytique des principales activités de chaque composante, des principaux problèmes rencontrés, des solutions qui y ont été préconisées et surtout de leur niveau de contribution à l'atteinte des résultats attendus tels que prévus par le cadre logique du Programme ;
- e) Une mise à jour du cadre de suivi des indicateurs de chaque résultat et de là de chaque objectifs spécifiques avec analyse des performances du Programme (niveau d'atteinte des résultats et objectifs- cadre logique révisé ) ;

- f) Une analyse des principales difficultés rencontrées lors de la mise en oeuvre de chaque composante et des mesures prises pour les surmonter et faire ressortir de manière analytique les bonnes pratiques relevées;
- g) Une analyse des outils et des connaissances implicites et explicites produits par le CapDeL, au cours de ces cinq années de mise en oeuvre pour orienter leur exploitation optimale dans un système de gestion de connaissances;
- h) Une revue de la mise en oeuvre du plan de communication et de son niveau de performance pour assurer une visibilité du programme;
- i) Une analyse des facteurs de réussite et/ou d'échec du programme et identification d'éléments pertinents pouvant contribuer à la durabilité des acquis du programme;
- j) Des orientations (et/ou recommandations) pour l'élaboration d'une ou de **stratégies de sortie** du programme ( ou reprendre les plus pertinentes qui auront été éventuellement proposées au cours de l'exécution du programme, notamment au cours de la dernière année).

Ainsi, le/la consultant/e devra:

- Proposer, au démarrage de la mission, une note méthodologique de réalisation de la mission ;
- **Exploiter** toute la documentation du Programme - dont les rapports de suivi périodique, rapports annuels d'activité, rapport d'évaluation (UE -2019) et les rapports élaborés par le précédent consultant SE - qui sera fournie par l'équipe du Programme;
- Elaborer de façon participative, avec l'équipe de programme, un plan et un chronogramme détaillé du processus d'élaboration du rapport final, au regard du calendrier d'exécution du plan d'action 2022 du programme ;
- Proposer (si nécessaire) des améliorations de l'outil de suivi- évaluation, en lien avec les besoins prioritaires d'élaboration de ce rapport final;
- Tenir des rencontres virtuelles et/ou en présentiel avec les principaux membres-clé de l'équipe de programme ( dont les coordonnateurs locaux installés dans les communes pilotes), la partie nationale bénéficiaire – dont DNP- et les partenaires de coopération du programme; Pour certaines, elles devront être régulières et s'étaler dans le temps ( jusqu'à la fin des activités principales du programme); Un calendrier de ces rencontres sera établi et déclinera l'objet de chacune d'elle (au moins pour les premières) ;
- Organiser des rencontres périodiques avec l'UGP, sur l'état d'avancement (du contenu) du rapport et autour des difficultés rencontrées et solutions proposées, en vue d'assurer la qualité du rapport ;
- Faire des recommandations sur le processus de mise en place d'un outil de gestion des connaissances explicites et implicites produites par le CapDeL.

### III. PRODUITS ATTENDUS (LIVRABLES) ET CHRONOGRAMME PREVISIONNEL

Livrables	Echéance indicative	Modalités de paiement
<b>Note méthodologique</b>		
<b>Livrable 1.</b> Un rapport de démarrage portant sur la méthodologie adoptée suite aux discussions préliminaires avec l'équipe du programme et après un premier examen	10 jours ouvrables après signature du	10%

documentaire;  Ce rapport doit inclure :  - les outils d'analyse et méthode retenus,  -le chronogramme détaillé de la mission, comprenant celui de toutes rencontres et/ou consultations périodiques avec l'équipe du programme ou toutes autres parties prenantes de la mise en œuvre du Programme;  -le plan détaillé du rapport final	contrat	
<b>Rapport final du CapDeL</b>		
<b>Livrable 2-</b> La partie du rapport final relative à l'atteinte de l'objectif spécifique de la composante 1 et de celui de la composante 2	31 juillet	25%
<b>Livrable 3-</b> La partie du rapport final relative à l'atteinte de l'objectif spécifique de la composante 3 et de celui de la composante 4	30 septembre	25 %
<b>Livrable 3-</b> Le draft du rapport final (tous les objectifs spécifiques)	30 octobre	20%
<b>Livrable 4.</b> La version définitive du rapport final	30 novembre	20%
		100%

#### IV. COMPETENCES ET QUALIFICATIONS

Compétences et qualifications requises	<p><u>Formation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur (niveau maîtrise et plus) en gestion et/ou planification de projets, ou en économie, relations internationales, sociologie, sciences politiques ou autre qualification similaire répondant aux exigences du poste.</li> <li>▪ Avoir bénéficié de formation/s ( avec preuves) dans, au moins, l'un des domaines suivants : analyse des données, suivi et évaluation, audits de projets, gestion axée sur les résultats (obligatoire)</li> </ul> <p><u>Compétences</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité prouvée à travailler avec des acteurs institutionnel tant au niveau central que local avec ainsi qu'avec des organisations de la société civile;</li> <li>- Très bonne capacité en matière de rédaction (en français) de rapports de synthèse et/ou de suivi-évaluation;</li> <li>- Langues : Une excellente maîtrise de la langue française (parlé et écrit) est exigée, ainsi qu'une bonne connaissance de l'arabe ( lu et parlé).</li> </ul>
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avoir au minimum 15ans d'expérience professionnelle en matière de gestion ou supervision de</li> </ul>

professionnelle	projets/programmes de développement, notamment en Algérie; <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Disposer d'au moins 10 ans d'expérience en matière de suivi-évaluation de programmes importants de coopération en appui à des institutions nationales;</li> </ul> -La conduite d'évaluations ou de revue périodique ou de rapport narratif de programmes/projets pour le compte du PNUD et/ou de l'Union Européenne est exigée.
Méthodologie de travail	Le/ la consultant/e devra, à travers sa méthodologie de travail démontrer sa bonne compréhension de la mission et présenter : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les modalités de réalisation des livrables objet de ces termes de référence,</li> <li>- Un planning de réalisation des livrables.</li> </ul> Il est attendu du consultant d'adopter une approche basée à la fois sur l'écoute et la collaboration permanente, en coordination avec l'unité de gestion du programme CapDeL.
Validation des supports	La validation des livrables sera effectuée par le PNUD (team leader gouvernance) et le Directeur National du Projet. Le /la consultant/e devra apporter tous les changements et modifications suggérés, dans un effort mutuel et concerté des deux parties jusqu'à validation des livrables finaux.

**ARRANGEMENTS OPERATIONNELS**

Le déroulement de la mission, à titre indicatif, se fera comme suit :

- **La mission s'étalera sur une durée de 8 mois , avec une mission qui totalise 70 jours** . Ils incluent les jours de reunion , et ceux de travail en présentiel dans les bureaux de l'UGP ( 2 jours/ semaine)

**V. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE**

**OFFRE TECHNIQUE**

Le/la consultant/e devra :

Les consultant/es intéressé/es doivent soumettre les documents et informations suivants:

- **Un CV ou P11** soulignant les qualifications et l'expérience pertinentes pour la mission;
- Une **note méthodologique** (2 à 3 pages, Arial 11) faisant ressortir :
  - La compréhension des présents termes de référence ;
  - Un bref aperçu des connaissances ( du consultant) du cadre institutionnel national, des politiques et des dynamiques associées à la décentralisation, la gouvernance locale et/ou le développement local ;
  - Un bref aperçu des connaissances et compétences ( du consultant) liés au Monitoring & Evaluation et des mécanismes et acteurs qui y sont associés aux différents niveaux ;
  - La méthodologie ( grandes lignes) avec laquelle/la consultant/e compte mener le travail ;
  - Un chronogramme indicatif du déroulement de la mission;
- Une **proposition financière** (seules les demandes incluant une proposition financière seront considérées : voir le format ci-dessous);

Prestation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Total
Expert/jour	Jours			
Frais de séjour et déplacement ( si pertinent)				

#### OFFRE FINANCIERE

- L'offre financière doit être établie sur la base d'un engagement contractuel de 8 mois pour une durée effective de 70 jours;
  - La proposition financière devra spécifier le taux journalier de consultation de l'expert pour la réalisation des produits attendus (livrables) avec le détail des coûts pour chaque livrable ;
  - Les coûts proposés *par livrable* englobent l'ensemble des frais encourus par le /la consultant/e pour la réalisation des livrables ;
  - L'offre doit être exprimée en **Dinars algériens et en TTC.**
- **Important** : tous les documents doivent être regroupés en un (1) seul document PDF car l'application ne permet de télécharger qu'un seul document.

#### VI. CRITERES D'EVALUATION DE L'OFFRE

Les offres seront évaluées en deux étapes et selon les critères suivants :

##### A. EVALUATION TECHNIQUE

Critères techniques		Note maximale
1	<p><u>Niveau de diplôme et filières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme niveau licence ou équivalent dans les filières demandées : 3 pts</li> <li>- Diplôme niveau Magister (ou équivalent) et plus, dans les filières demandées : 5 pts</li> </ul> <p><u>Formations spécifiques (prouvée/s) en matière de GAR et/ou suivi-évaluation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entre 1&amp;3 : 6 pts</li> <li>- Plus de 3 : 10 pts</li> </ul>	15
2	<p><u>Expérience professionnelle en matière de gestion ou supervision de projets/programmes de développement ( notamment en Algérie)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entre 10&amp; 15 ans : 20 pts</li> <li>- 15 ans et plus : 25 pts</li> </ul>	25
3	<p><u>Expérience professionnelle en matière de suivi-évaluation de projets/programmes de développement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entre 5&amp;10 ans : 10pts</li> <li>- Plus de 10 ans : 20 pts</li> </ul>	40

FK

Nombre de rapports de suivi / périodiques et /ou d'évaluation de projets /programmes de coopération pour le compte du PNUD et/ou de l'UE

- Moins de 3 rapports : 6 pts
- Entre 3 à 4 rapports : 12 pts
- Plus de 4 rapports: 20 pts

4

*Pertinence de la note méthodologique ( cf partie IV)) – 2 à 3 pages Arial 11*

20

Total

100

### **B.EVALUATION FINANCIERE**

L'offre financière la moins distante (Fm) recevra la note maximale de 100 points. Les autres offres recevront des notes (NF) inversement proportionnelles au montant de leurs offres, calculées de la manière suivante :  $NF = 100 \times Fm / F$  (F étant le prix de l'offre financière).

La note globale NG est calculée selon la formule suivante :  $NG = 70\%Nt + 30\%Nf$

Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).

### **VII. DEPOT DES CANDIDATURES**

Les expert/es intéressé/es sont priés de faire parvenir leur offre, comprenant tous les documents susmentionnés, à l'adresse email [procurement.project.dz@undp.org](mailto:procurement.project.dz@undp.org) indiquant comme objet « **Expert/e en suivi-évaluation –Projet : « Programme CapDeL – Démocratie participative – développement local »** ».

Le PNUD se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies et d'écarter toute soumission ayant fourni des informations erronées ou incomplètes.

Toute demande de clarification doit être transmise par écrit, ou par voie électronique à l'e-mail indiqué ci-dessus. Les réponses aux demandes de clarifications seront communiquées par écrit ou par voie électronique à tous les soumissionnaires, sans que la source de la requête ne soit mentionnée.

### **VIII. ANNEXES**

A -